



SITE NATURA 2000 L'ADOUR
SITE FR7200724

Résumé non technique

du DOCUMENT d'OBJECTIFS



Animateurs techniques



SEIGNANX ET ADOUR



FDC 40

FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DES LANDES



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole pour
le Développement rural.
L'Europe investit dans les
zones rurales.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



SAM
Syndicat Adour Midouze



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

Retrouvez l'Adour sur Internet

barthesmidouzemarensin.n2000.fr

Natura 2000 et l'Adour

Le réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau de sites qui hébergent des espèces et des milieux naturels rares ou menacés à l'échelle européenne. L'engagement des Etats de l'Union Européenne est de préserver ce patrimoine écologique sur le long terme.

La démarche Natura 2000 est née de l'application des Directives européennes dites Directives "Habitats" et « Oiseaux ». Ces Directives prévoient, respectivement, la création d'un réseau écologique européen de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour la préservation des habitats naturels et des espèces de faune et de flore, et de Zones de Protection Spéciales (ZPS) spécifiques aux oiseaux, appelé communément réseau "Natura 2000". Le site « Adour » est une ZSC.

L'objectif de Natura 2000 s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé DOCument d'OBjectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement. Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

Le DOCOB du site de l'Adour est téléchargeable sur <http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

Localisation du site de l'Adour

Situés à l'extrême sud-ouest de la France, le fleuve Adour prend sa source dans les Hautes-Pyrénées et rejoint l'océan à Anglet dans les Pyrénées-Atlantiques. Dans sa partie amont, l'Adour est couvert par un site Natura 2000 jusqu'à Barcelone du Gers appelé « Vallée de l'Adour », FR7300889. Le site Natura 2000 l'Adour FR7200724 comprend la partie aval du fleuve de Aire-sur-l'Adour à Anglet dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques sur environ 3500 ha et traverse 63 communes.

Communes du site l'Adour FR7200724	Nb de communes
Landes : Aire-sur-l'Adour, Angoumé, Audon, Aurice, Bégaar, Bordères-et-Lamensans, Candresse, Cauna, Cazères-sur-l'Adour, Dax, Duhort-Bachen, Goos, Gousse, Gouts, Grenade-sur-l'Adour, Hinx, Josse, Larrivière, Laurède, Méas, Montgaillard, Mugron, Nerbis, Onard, Orist, Pey, Pontonx-sur-l'Adour, Port-de-Lanne, Poyanne, Préchacq-les-Bains, Renung, Rivière-Saas-et-Gourby, Saint-Barthélémy, Saint-Etienne-d'Orthe, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Jean-de-Lier, Saint-Jean-de-Marsacq, Saint-Laurent-de-Gosse, Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-Martin-de-Hinx, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Maurice-sur-l'Adour, Saint-Paul-lès-Dax, Saint-Sever, Saint-Vincent-de-Paul, Saubusse, Siest, Souprosse, Tarnos, Tercis-les-Bains, Tethieu, Toulou-	54
Pyrénées Atlantiques : Anglet, Bayonne, Boucau, Guiche, Lahonce, Mouguerre, Sames, Urcoit, Urt.	9

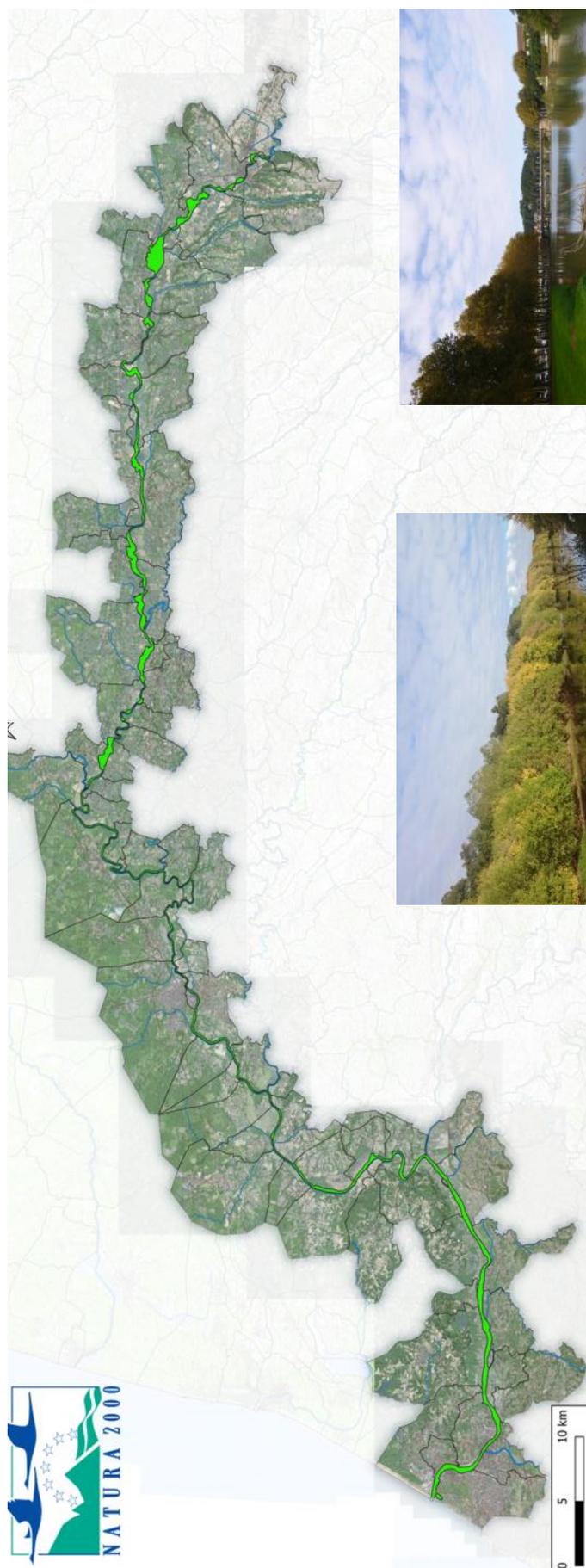


Aire-sur-l'Adour

Izadia à Anglet



Périmètre du site



Aire-sur-l'Adour



Pontonx-sur-l'Adour



Saint-Sever



Dax



Port-de-Lanne

Présentation du site

Habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire sont mentionnés à l'annexe I de la directive « Habitats ».

Ils ont été sélectionnés selon les critères suivants :

- en danger de disparition dans leurs aires de répartition naturelle ;
- ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire intrinsèquement restreinte ;
- constituant des exemples remarquables, propres à une région européenne, et représentatifs de la diversité écologique de l'Union Européenne.

Le site de l'Adour héberge **16 habitats d'intérêt communautaire**.



L'Adour à Souprosse

Habitats d'intérêt communautaire	
Milieux littoraux	1130 – Estuaires
	1140 – Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
	1150 – Lagunes côtières
	1330 – Prés salés atlantiques
	2110 – Dunes mobiles embryonnaires
	2130 – Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)
	2180 – Dunes boisées
Milieux aquatiques : eaux stagnantes et eaux courantes	3130 – Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes
	3150 – Lacs eutrophes naturels
	3260 – Rivières des étages planitiaire à montagnard
	3270 – Rivières avec berges vaseuses
Milieux ouverts : prairies, landes, mégaphorbiaies ...	6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles
	6510 – Pelouses maigres de fauche de basse altitude
Milieux boisés : forêts alluviales, ripisylves...	91E0 – Forêts alluviales (aulnaies-frênaies)
	91F0 – Forêts mixtes (frênaies, chênaies, ormaies)
	92D0 – Galeries et fourrés riverains méridionaux

Les milieux littoraux d'intérêt communautaire (7)

: il s'agit des milieux soumis à l'influence de l'atlantique tels que les lagunes côtières, les prés salés, les dunes, on les retrouvera sur la partie aval du site à proximité de l'estuaire.

Les milieux aquatiques d'intérêt communautaire (4) : il peut s'agir d'eaux stagnantes (plans d'eau) ou d'eaux courantes (cours d'eau). Ces milieux ont une importance fondamentale pour les espèces aquatiques : certains insectes et mammifères, poissons...

Les milieux ouverts d'intérêt communautaire (2) : les mégaphorbiaies (formation de hautes herbes) et les pelouses accueillent de très nombreuses espèces patrimoniales.

Les boisements d'intérêt communautaire (3) : les aulnaies-frênaies et les chênaies-ormaias sont tous les deux typiques



Habitats littoraux à Anglet



Etang à Nerbis



Forêts mixtes alluviales à Téthieu

Présentation du site

Espèces d'intérêt communautaire

Ce sont des espèces qui peuvent être en danger, vulnérables, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et de Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'annexe II de la directive « Habitats », de par leur rareté, leur valeur symbolique et/ou le rôle essentiel qu'elles tiennent dans l'écosystème.

Dans le site de l'Adour, **22 espèces d'intérêt communautaire** ont été identifiées.



Agrion de mercure à Tarnos



Cuivré des marais à Saubusse

Les plantes d'intérêt communautaire (2) : L'Angélique des estuaires est installée sur les berges de l'Adour soumises au rythme des marées, de Bayonne à Saubusse. Sur l'Adour, la Marsilée à quatre feuilles a été identifiée sur le site naturel des Saligues de Bordères où les stations sont peu nombreuses mais l'espèce y est abondante. Dans le secteur des barthes, elle exploite la situation pionnière créée par le piétinement du bétail sur les berges. N'ayant pas fait l'objet de prospections particulières, elle est donc potentiellement présente sur les mares et plans d'eau bordant l'Adour.

Les poissons d'intérêt communautaire (8) : il s'agit principalement de poissons migrateurs qui utilisent l'Adour et ses affluents comme zone de reproduction notamment les lamproies et les aloses. Les frayères à aloses étaient historiquement très nombreuses dans le moyen Adour. Aujourd'hui en très mauvais état, elles constituent un enjeu fort de conservation pour les espèces.

Les insectes d'intérêt communautaire (6) : plusieurs libellules fréquentent les milieux aquatiques du site dont l'Agrion de mercure qui se reproduit dans les petits cours d'eau alors que le Gomphe de Graslin et la Cordulie à corps fin eux préfèrent l'Adour. Le papillon Cuivré des marais est typique des zones humides, on le retrouve dans les prairies et les mégaphorbiaies où il pond ses œufs sur les oseilles sauvages (famille des Rumex). Le Lucane cerf-volant et le Grand Capricorne sont des coléoptères xylophages qui vivent dans les boisements où ils se nourrissent de bois mort.

Les reptiles d'intérêt communautaire (1) : la Cistude d'Europe est une tortue présente sur l'Adour, ses bras morts et certains plans d'eau où elle se nourrit d'insectes aquatiques, pond ses œufs dans les prairies et hiberne dans les vases des fossés et des boisements marécageux.

Les mammifères d'intérêt communautaire (4) : parmi eux deux mustélidés semi-aquatiques : le Vison et la Loutre d'Europe. Le Vison d'Europe fréquente les milieux humides (prairies, aulnaies marécageuses, fossés et petits ruisseaux...), le site est considéré comme important pour la conservation de cette espèce très rare et fortement menacée. La Loutre vit dans le fleuve et ses affluents. Le site Adour accueille aussi de nombreuses espèces de chauves-souris. Parmi elles, 2 espèces sont d'intérêt communautaire : la Barbastelle et le Minioptère de Schreibers.

Espèces d'intérêt communautaire	
Plantes	1428 - Marsilée à quatre feuilles
	1607* - Angélique des estuaires
Poissons	1095 - Lamproie marine
	1096 - Lamproie de Planer
	1099 - Lamproie fluviatile
	1102 - Grande alose
	1103 - Alose feinte
	1106 - Saumon Atlantique
	1134 - Bouvière
	1129 - Toxostome
Insectes	1041 - Cordulie à corp fin
	1044 - Agrion de Mercure
	1046 - Gomphe de Graslin
	1060 - Cuivré des marais
	1065 - Damier de la succise
	1079 - Grand capricorne
Reptiles	1083 - Lucane cerf-volant
	1220 - Cistude d'Europe
Mammifères	1308 - Barbastelle
	1310 - Minioptère de Schreibers
	1355 - Loutre d'Europe
	1356 - Vison d'Europe



Lamproie marine - © Migradour

Cistude d'Europe à Dax



Marsilée à quatre feuilles à S' Martin de Seignanx

Vison d'Europe à S' Martin de Seignanx



Gomphe de Graslin à Tarnos

Enjeux de conservation de la ZSC

Espèce d'intérêt communautaire	Enjeu de conservation	Habitat d'intérêt communautaire
1102 Grande Alose	Majeur	1130 Estuaires
1103 Alose feinte		91E0 Aulnaies-frênaies
1126 Toxostome		91F0 Chênaies-ormaies
1356 Vison d'Europe		3150 Herbiers aquatiques des lacs, fossés et canaux
1355 Loutre d'Europe		6430 Mégaphorbiaies
1046 Gomphe de Graslin		
1607* Angélique à fruits variables		Fort
1220 Cistude d'Europe	1150* Lagunes côtières	
1095 Lamproie marine	1330 Prés salés atlantiques	
1099 Lamproie fluviatile		
1041 Cordulie à corps fin	2110 Dunes mobiles embryonnaires	
1044 Agrion de Mercure		
1060 Cuivré des marais	3130 Gazons amphibies annuels	
1428 Marsilée à quatre feuilles	Secondaire ⁱ	2130* Dunes côtières fixées à végétation
1308 Barbastelle		2180 Dunes boisées
1310 Minioptère de Schreibers		3260 Herbiers aquatiques des rivières
1096 Lamproie de Planer		3270 Végétation des berges vaseuses des rivières
1106 Saumon atlantique		6510 Prairies de fauche atlantiques
1134 Bouvière		
1065 Damier de la succise		92D0 Galeries et fourrés riverains méridoniaux
1083 Lucane cerf-volant		
1088 Grand capricorne		

ⁱ Le caractère « Secondaire » correspond à l'enjeu **sur le site et uniquement sur le site**. Certains habitats ou espèces qualifiés d'enjeux secondaires ont une valeur patrimoniale élevée et présentent des enjeux importants à d'autres échelles.



Ripisylve de l'Adour à Saint-Sever

Forêt naturelle de l'Adour
© Valentine Plessy



Objectifs & Stratégie d'actions de la ZSC

Le DOCOB définit des **objectifs globaux** puis des *objectifs opérationnels* et enfin des → stratégies d'actions. Les fiches actions correspondantes sont téléchargeables avec le DOCOB sur <http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

O.G.1 Préserver et restaurer l'hydrosystème Adour

O.0.1 Maintenir et restaurer la dynamique fluviale

→ Assurer le transport sédimentaire, appuyer les actions de l'espace de mobilité

Fiches action : EAU_1, EAU_2, EAU_6, EAU_7, EAU_8

O.0.2 Veiller à la qualité et la quantité d'eau

→ Appuyer l'amélioration des pratiques agricoles, veiller au respect des Débits Objectifs d'Etiage (DOE)

Fiche action : ESP_4, EAU_1, EAU_2, EAU_6, EAU_7, EAU_8, EAU_10, OUV_4, OUV_5

O.0.3. Préserver et restaurer les continuités écologiques

→ Améliorer les connectivités avec les affluents et les habitats en lit majeur, la franchissabilité des obstacles

Fiche action : ESP_2, ESP_3, EAU_3, EAU_4, EAU_5, EAU_6, EAU_7, EAU_9, EAU_11, EAU_12, OUV_1, OUV_2, OUV_3, OUV_4, OUV_5, FOR_1, FOR_2, FOR_3



Avant travaux

Après travaux

Exemple effacement du seuil du ruisseau de Gaube

O.G.2 Maintenir un ensemble de milieux naturels fonctionnels et complémentaires dans un bon état de conservation

O.0.4 Conserver et restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

→ Restaurer les frayères, reconnecter des bras morts, entretenir des ripisylves

Fiches action : ESP_1, ESP_2, ESP_3, ESP_4, EAU_1, EAU_2, EAU_3, EAU_4, EAU_5, EAU_6, EAU_7, EAU_8, EAU_9, EAU_10, EAU_11, EAU_12, OUV_1, OUV_2, OUV_3, OUV_4, OUV_5, CTR_1, CTR_2, CTR_3, FOR_1, FOR_2, FOR_3, FOR_4

O.0.5 Adapter la gestion et l'aménagement du site à la sensibilité des espèces et des habitats

→ Entretenir des digues, gérer des embâcles, accompagner des maîtres d'ouvrages

Fiches action : ESP_2, ESP_3, ESP_4, EAU_3, EAU_4, EAU_5, EAU_6, EAU_7, EAU_11, CTR_1, CTR_2, CTR_3, FOR_1, FOR_2, FOR_3, FOR_4

O.0.6 Limiter la prolifération des espèces envahissantes et lutter contre l'homogénéisation des milieux

→ Maintenir une mosaïque de milieux, limiter les espèces invasives, maintenir des boisements naturels

Fiches action : ESP_4, EAU_3, EAU_4, EAU_5, EAU_9, EAU_10, EAU_11, EAU_12, OUV_1, OUV_2, OUV_3, FOR_3

O.G.3 Assurer l'animation du site et développer sa connaissance

O.0.7 Conduire l'animation du DOCOB

→ Rechercher et monter des contrats, mettre en place des actions, suivre l'aspect financier

O.0.8 Sensibiliser, informer et mettre en valeur le site

→ Communiquer, sensibiliser des porteurs de projets, valoriser le patrimoine

Fiches action : CTR_1, FOR_4

O.0.9 Compléter la connaissance du site

→ Etudier, suivre et évaluer l'état de conservation, prospecter

Fiches action : CTR_1



Exemple de Mesure Agro-Environnementale et Climatique sur le bord de l'Adour : Conversion de grandes cultures en prairie, retard de fauche, zéro fertilisation, date de pâturage



Recherche d'herbiers avec l'accompagnement du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA) dans le cadre de son étude des herbiers aquatiques d'intérêt communautaire de Nouvelle-Aquitaine.



L'ADOUR
SITE FR7200724

Résumé non technique

du DOCUMENT d'OBJECTIFS

Le Comité de Pilotage

Organe de concertation et de suivi des sites Natura 2000, il a la responsabilité de la mise en œuvre du DOCOB. Composé des collectivités et des services de l'État concernés, des structures socio-professionnelles et des associations du territoire, il confie la mise en œuvre à une structure animatrice.

La structure animatrice

Suite à l'élaboration du DOCOB, une structure animatrice est désignée. Elle est chargée de communiquer sur les actions de gestion et sur le dispositif Natura 2000.

La structure animatrice propose les contrats agricoles et les contrats Natura 2000 aux ayants droits du site et les aide à monter les dossiers.

Elle communique sur les prescriptions de gestion de la charte du site et propose aux propriétaires de s'engager à les respecter.

La structure animatrice est également responsable de la mise à jour du DOCOB par des inventaires complémentaires et des actions de suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces ciblées, notamment sur les parcelles sous contrat.

Elle apporte une aide technique aux pétitionnaires pour l'application du régime d'évaluation d'incidences.

Enfin, elle participe à d'autres projets d'actions territoriales en lien avec le dispositif Natura 2000 et dans l'objectif de la préservation des habitats naturels (par exemple, le PLAN de GEstion des POissons Migrateurs). La structure animatrice rend compte des actions réalisées par la rédaction d'un bilan annuel et une présentation au Comité de Pilotage.

Le portail Natura 2000
www.developpement-durable.gouv.fr
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche>

Contactez les structures animatrices...

Landes Nature

B.P.279 Cité Galliane 40005 Mont-de-Marsan cedex
Tel : 05 58 85 44 21 / 06 40 60 18 66

mail : landesnaturefb@gmail.com

 LandesNature



SEIGNANX ET ADOUR

CPIE Seignanx Adour

2028, route d'Arremont
40390 Saint-Martin-de-Seignanx
Tel : 05 59 56 16 20

mail : cpieseignanxadour@gmail.com

Fédération Départementale des Chasseurs des Landes
111, chemin de l'herté B.P.10 40465 Pontonx-sur-L'Adour
Tel : 05 58 90 92 36

mail : contact@fdc40.fr

 Fédération Des Chasseurs Landes



Syndicat Adour Midouze

38, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tel : 05.58.46.18.70

mail : contact@adourmidouze.fr

Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux
Aquatiques des Landes
102, allée marines 40400 Tartas
Tel : 05 58 73 43 79

mail : contact@peche-landes.com



... ou les services de l'Etat

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes
Service Nature et Forêt
351 bd St-Médard 40012 Mont de Marsan cedex
tél 05 58 51 30 00

DREAL Aquitaine - SPREB
Division milieux naturels et paysage
cité administrative - rue Jules Ferry - boîte 55 33090 Bordeaux cedex
tél 05 56 93 32 40
courriel : simon.schiano@developpement-durable.gouv.fr



Retrouvez l'Adour sur Internet :
barthesmidouzemarensin.n2000.fr